

PHOTO À
AGRAFER

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

DOSSIER DE CANDIDATURE

À REMPLIR EN LETTRES CAPITALES

Nom de naissance : Nom d'usage (d'épouse) :

Prénoms : Sexe : M F

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :
.....
.....

Code postal : Commune :

Tél fixe : Tél portable :

Adresse email :

Situation par rapport à l'emploi : Salarié(e) Étudiant(e) Sans emploi

Diplômes

Diplômes hors animation :

Diplômes dans l'animation : base, bapaat, beatep, bpjeps,... (indiquer la spécialité) :

Bafa complet Bafa en cours

Bafd complet Bafd en cours

UC du BPJEPS déjà obtenues (fournir les justificatifs de Jeunesse et Sports):

Financement de la formation

- Pôle emploi Congé individuel de formation Employeur Individuel
 Autre financement :



Les exigences préalables à l'entrée en formation

Les exigences préalables requises pour accéder à la formation sont les suivantes :

- 1 Être titulaire d'une attestation de formation au secourisme suivante :
 - "prévention et secours civique de niveau 1", (PSC1),
 - "attestation de formation aux premiers secours" (AFPS),
 - "premier secours en équipe de niveau 1", PSE 1, en cours de validité,
 - "premier secours en équipe de niveau 2", PSE 2, en cours de validité,
 - "attestation de formation aux gestes et soins d'urgence" (AFGSU) de niveau 1 ou 2, en cours de validité,
 - "certificat de sauveteur secouriste du travail", SST, en cours de validité.

- 2 Justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès de groupe d'une durée minimale de 200 heures.

RÉCAPITULATIF DE VOS 200 HEURES D'EXPÉRIENCE D'ANIMATEUR

Employeur ou organisme	Fonctions exercées (préciser si salarié ou bénévole)	Lieu d'exercice	Publics	Dates Durée

Les candidats titulaires d'un des diplômes énumérés ci-dessous sont dispensés de l'attestation de justification des 200 heures (cocher la case correspondante).

- BAPAAT
- CQP « animateur périscolaire »
- CQP « animateur de loisirs sportifs »
- BAFA
- BAFD
- Baccalauréat professionnel « service de proximité et vie locale »
- Baccalauréat professionnel agricole (toute option)
- Brevet professionnel délivré par le ministre de l'Agriculture
- Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
- Baccalauréat professionnel ASSP « accompagnement soins et services à la personne »
- Brevet d'études professionnelles « accompagnement soins et services à la personne »
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de Vie Sociale



- Diplôme professionnel d'aide soignant
- Diplôme d'aide médico-psychologique
- Certificat d'aptitudes professionnelles « petite enfance »
- Brevet d'études professionnelles « carrières sanitaires et sociales »
- Brevet d'études professionnelles agricoles « services aux personnes »
- Titre professionnel agent(e) de médiation, information, services
- Titre professionnel technicien(ne) médiation services
- Diplôme d'Etat de moniteur éducateur
- Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale.

Expériences professionnelles ou bénévoles dans l'animation (joindre les justificatifs)

Employeur ou organisme	Fonctions exercées (préciser si salarié ou bénévole)	Lieu d'exercice	Publics	Dates



Liste des pièces à joindre

Tout dossier incomplet sera retourné.

- Curriculum vitae avec photo.
- Copie très lisible de la carte d'identité ou du passeport (en cours de validité)
- Copie des diplômes.
- Attestations justifiant des expériences professionnelles ou bénévoles du candidat.
- Copie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense (journée défense citoyenneté) pour les Français et les Françaises de moins de 25 ans.
- Frais d'inscription de 35 € non remboursables par chèque à l'ordre de l'Ifac 92.

- Un dossier professionnel dactylographié (6 pages minimum). Il se compose de :
 - 1- La description des différentes expériences du candidat dans le domaine de l'animation (enfants, jeunes, autres publics) ou dans l'accompagnement des publics de l'animation. Ces expériences peuvent être dans un cadre professionnel ou bénévole. Pour chaque expérience, le candidat doit décrire :
 - Le contexte de l'expérience : dates de l'expérience, rôle et fonction occupée, caractéristiques du public et de la structure.
 - L'ensemble des activités menées avec le public (qu'est ce que le candidat a fait concrètement avec le public ?)La description doit être la plus précise possible. Elle doit permettre de mettre en avant les savoirs et les savoir-faire mobilisés pendant l'expérience.
 - 2- L'explicitation de la motivation du candidat pour suivre la spécialité du BPJEPS choisie. Quel est le projet professionnel du candidat ? Comment la formation s'intègre dans ce projet ?



Pour les salariés

- Attestation de l'employeur précisant les modalités de financement de la formation.



Pour les demandeurs d'emploi

- Attestation de Pôle emploi précisant les modalités de financement de la formation.

**Le dossier de candidature est à envoyer, en format papier,
au service Formation Professionnelle à l'Animation,
à l'adresse ci-dessous.**

Ifac - 53 rue du RPC Gilbert – 92600 Asnières-sur-Seine
01 46 88 10 10 – fpa-92@ifac.asso.fr

Règlement Général sur la Protection des Données.

Conformément au nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

- J'autorise Ifac à effectuer un traitement informatique des données personnelles de cette fiche de collecte aux seules fins de la bonne exécution du service Formation professionnelle à l'animation.

Si vous souhaitez exercer vos droits dans le cadre du RGPD, auprès de notre DPO (Délégué à la protection des données), vous pouvez le faire sur notre site Web : <http://www.ifac.asso.fr/Informations-legales>

NOM :

PRÉNOM :

SIGNATURE :

